

























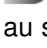


# Vendôme

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Que la municipalité prenne avis des cyclistes
-  L'usage du vélo à Vendôme est plutôt réservé aux cyclistes motivés.
-  Les aménagements au milieu de la rue des maillettes (idem BD Kennedy) interrompent la piste cyclable de façon brusque et cela est très dangereux car les voitures forcent pour nous dépasser au lieu de ralentir.
-  les bornes (80cm) qui delimitent un stationnement de vehicule sont tres dangeureuse , de plus les pistes cyclable ne sont jamais entretenue ( morceau de verre "ideal pour creve ", toute sorte de dechet herbe, branche, racine, boue ,ect .
-  État des routes mauvaises on a pas d amortisseur comme les voitures et les pistes cyclable très rarement nettoyée risque de crevaison .
-  Les usagers du vélo souhaiteraient être entendus pour résoudre les problèmes de circulation , aménagement et entretien des pistes cyclables
-  Chaussées en mauvaise état sur certains secteurs.
-  agencement des voies de circulation faite depuis quelques années totalement incohérente
-  Certaine rue aménagée récemment avec une piste cyclable sont mal conçues(route de Courtiras).
-  Pas de commentaire
-  rien n'est adapté pour la pratique du vélo en toute sécurité
-  Supprimer les réflecteurs qui Dépassent au tour des ronds points
-  Il n'y a rien de prévu pour faire du vélo à Vendôme, il faut faire très attention aux voitures
-  peut faire beaucoup beaucoup mieux
-  A minima, les clubs cyclistes de la ville devraient participer à la réflexion globale sur les aménagements à réaliser pour de déplacer en sécurité.
-  Les pistes cyclables sont rarement nettoyées et peu protégées contre le trafic. Incivilité des automobilistes..
-  Îlots centraux trop large, qui oblige les voitures à coincer les cycles au long du trottoir.
-  Pas de prise en compte
-  Beaucoup de pistes cyclables non pas de continuité et pas souvent nettoyées
-  Certains axes importants ne sont pas prévus cyclables ( ex :faubourg Chartrain ) les ronds points non sécurisés .
-  Peu des pistes cyclables, et celles qui existent sont souvent difficilement praticables. En particulier, certaines sont ainsi faites qu'il faut traverser la route principale pour continuer son chemin. Pas très pratique et par très sécurisant.
-  Erreur de réponse sur le vol de vélos, cela est très fréquent, même pour de vieux vélos peu utilisable !
-  Pour aller à la crèche depuis rue Jean Moulin, la piste cyclable ne permet pas de rejoindre l'allée de la crèche qui mène au stationnement vélo en raison du sens interdit rue du colonel Fabien. Il est indispensable de faire la jonction (50m). Je me suis trouvée en infraction plus d'une fois. Idem pour repartir de la crèche vers le centre ville. Besoin de remonter à l'envers la rue du colonel Fabien pour éviter un détour
-  Une ouverture à la pratique du vélo dans Vendôme a été enclenchée mais elle doit réellement s'amplifier pour atteindre un niveau minimum attendu par les Vendômois, de sécurité en priorité et de service ensuite.
-  Les pistes cyclables sont mals positionnées, dangereuses et en mauvaises état. Je préfère rouler sur la route que sur les pistes cyclables
-  Les "faux" rondpoints dessinés en centre ville (porte St Georges et devant l'hôpital) sont hypers dangereux : les véhicules n'étant pas ralentis par un rond point physique, arrivent trop vite et forcent systématiquement les priorités, surtout lorsque qu'ils aperçoivent un cycliste ! Lorsque l'on est en vélo, il faut être hyper prudent, bien se rendre visible et abuser des gestes pour indiquer sa direction. Personnellement, malgré que je porte un gilet jaune en permanence, cela n'évite pas des freinages d'urgence dans ces deux ronds points aux heures d'affluence. C'est stressant.

→ boulevard Ile de France suite au ilots la bande cyclable est très dangereuse, nous sommes serrées par les voitures. Nous voyons que les infrastructures sont créées par des personnes qui font jamais ou rarement du vélo.

→ les bandes cyclables sont mal entretenues

→ les bandes cyclables ne sont pas toujours entretenues

→ Signalisation à renforcer dans la zone 30 km/h pour l'autorisation d'emprunter en sens contraire les sens uniques.

→ Ca manque de pistes cyclables notamment pour aller à la gare tgv (route du Mans)

→ Les pistes et bandes cyclables sont rarement balayées. Elles sont couvertes de gravillons et petits morceaux de verre. La bande cyclable avenue Gerard Yvon est inadaptée les vélos doivent circuler entre les voitures en stationnement et les voitures en circulation. Autoriser les vélos à remonter les rues en sens interdit est anormal ces rues sont étroites et malgré la vitesse à 30km cela augmente le risque d'accident.

→ La piste cyclable en double sens est une très mauvaise idée et très dangereuse : les véhicules motorisés qui débouchent ne regardent jamais si des vélos arrivent de leur droite

→ tout est fait pour les voitures, peu de possibilité de stationnement pour les vélos, pas de feux qui permettent aux vélos de passer au rouge, des zones 30km/H sans aménagement spécifique et donc des vitesses supérieures.....beaucoup de choses à revoir

→ A Vendôme, les déplacements à vélo ne sont pas entrés dans les mœurs. L'automobile y est toujours reine....

→ Rue des maillettes situation difficile devant la piscine, pourtant zone a 30, mais les automobilistes sont trop pressés, c'est stressant, certains veulent nous doubler quand même. Dangereux au niveau des rétrécissements de chaussée, car là plus de pistes cyclables et on doit s'engager sur la chaussée.

→ MANQUE DE PISTES CYCLABLES POUR SORTIR DE VENDOME.PAS ASSEZ DE POINTS DE STATIONNEMENT POUR VELO (EXEMPLE LECLERC ZERO

→ Les couloirs cyclables interrompus à cause des îlots directionnels ou terre plein centraux pour piétons représentent un danger majeur pour les cyclistes. Il faudrait une campagne d'information pour que la mairie explique sa vision et rappelle les règles de circulation. Mettre un panneau "30" ne sert à rien si on n'explique pas la volonté de la mairie.

→ comportement des véhicules qui vous doublent quand vous tendez le bras pour tourner à gauche, pas de respect des distances de sécurité pour doubler en ville et en extérieur, à 10 m d'un stop ou d'un feu rouge les véhicules nous doublent pour gagner une place, manque de civisme tous les jours en ville les cyclistes sont en danger dans ma ville

→ Sortie du quartier rochambaud, Vuitton aucun revêtement n'a été fait exemple faubourg chartrain catastrophique en vélo.

→ rien n'est fait pour l'usage des vélos sur Vendôme et son agglomération

→ Les pistes existantes s'interrompent trop souvent. Ce sont trop des gadgets pour bonne conscience. Elles sont pourtant importantes dans le cadre communautaire de communes.

→ Comment peut-on autoriser des pistes cyclables qui se terminent sur une bordure béton ou sur rien ?!! Le cas sur avenue des maillettes, route de Tours, rue du 20ième chasseur,...

→ Que dire hormis le fait que Vendôme de par l'âge avance des équipements, est une ville difficile à aménager. Mais c'est une question de volonté et aujourd'hui les pistes cyclables ne sont pas une priorité.

→ Vendôme est une ville très agréable à vivre.

→ A Vendôme, il y a trop peu de pistes cyclables et lorsqu'elles existent elles ne sont (la plupart du temps) pas séparées de la circulation. La Mairie a commencé par annoncer que les rues en sens unique pouvaient être empruntées dans les deux sens par les cyclistes, mais ensuite a semblé ne plus vouloir confirmer cette position, sans que les règles ne soient plus très claires. Enfin, aucun effort de police ne semble être fait pour que la limitation de vitesse soit respectée (affichée en centre ville comme étant de 30 kilomètres à l'heure).

→ Il serait important de sensibiliser les automobilistes au partage de la route, pour qu'ils cessent de considérer les cyclistes comme des gêneurs non prioritaires

→ non

→ il faut éliminer les vélos des trottoirs

→ Il en est du vélo comme de tout autre moyen de déplacement, la citoyenneté et l'éducation facilitent bien les choses; je dirais autant que les infrastructures

→ Circuler à vélo dans Vendôme n'est pas confortable, et pas du tout mis en valeur. Par ailleurs, CNRS y a très bien de mettre les sens unique en double sens cyclable, mais aucune indication ne prévient les automobilistes ni les piétons de ce dispositif.

→ J'ai eu un accident en vélo

👉 Pas assez de pistes cyclables sécurisées pour les enfants afin d'encourager les générations futures à utiliser la bicyclette...

👉 Des zones limitées à 30 kms sont déployées mais non respectées. Elles ne servent à rien. Les cyclistes sont l'objet du mépris des automobilistes et rien n'est fait pour fluidifier la circulation des cyclistes : passages des vélos au feu rouge (décret du 4/07/19) ou circulation des vélos en sens inverse dans les voies à sens unique, stationnement sur les pistes cyclables non sanctionné, ronds points très dangereux : la piste cyclable disparaît juste avant son entrée et il faut jouer des coudes avec les voitures car les deux voies se fondent en une. Les automobilistes s'arrêtent au feu sur les SAS vélos, les voitures tournant à droite au carrefour coupent la piste cyclable sans regarder dans leur rétro si un vélo est à leur hauteur...

👉 Il faudrait plus de pistes cyclables et de bornes d'attaché vélos

👉 Non

👉 Manque certain de pistes cyclables, à Vendôme et entre Vendôme et les communes alentours, par exemple Naveil. Ces pistes cyclables sont indispensables pour la circulation à vélo des enfants. Entre Vendôme et Naveil il existe des grands axes sur lesquels les voitures roulent vite 50 à 80 km/h.

👉 Beaucoup roule de nuit, sans éclairage !!!!

👉 non

👉 Près de la gare routière, il est très dangereux de circuler en vélo car les bus empruntent des axes très peu large où le croisement entre les bus et une voiture est déjà très problématique et que certains bus forcent les passages et roulent très vite dans des rues très fréquentées par des lycéens. J'évite les horaires scolaires.

👉 Je n'ai pas connaissance d'un plan sérieux de déplacement en vélo. Cependant le fait que le centre ville entier soit une zone 30km/h est gage de sécurité et confort pour les cyclistes et les piétons. Les parkings à vélo sont peu couverts. Pas d'axe cyclable le long du loir qui pourrait relier Villiers - Naveil - Vendôme - StOuen Meslay.

👉 La mairie fait des efforts, les automobilistes moins

👉 Des efforts sont faits par la mairie (beaucoup de zone 30, de nouvelles pistes cyclables), mais les solutions sont parfois dures à trouver ou mettre en place. Les pistes cyclables s'arrêtent parfois bizarrement sans savoir qui a la priorité à la sortie, etc.

👉 La mise en place de couloirs avec une séparation matérielle des voies de circulations motorisées serait beaucoup plus sécurisant. Le marquage au sol ne semble pas être une limite valable pour de nombreux automobilistes.

👉 Davantage de pistes cyclables suffisamment larges e dans tout vendome et pour y rentrer

👉 Le vélo n'est pas une préoccupation de la municipalité.

👉 les remorques de vélo pour le transport d'1 enfant me paraissent très dangereuses , car peu vues par les voitures

👉 Des tentatives d'aménagements ces derniers temps mais inadaptés, passage en centre ville zone 30 mais peu d'informations aux automobilistes sur les règles et aucun respect de la nouvelle limitation de vitesse, manque d'axes dans la ville et vers les communes alentours ou vers la gare tgv, manque de promotion du vélo, peu de points de parking, bref, des marges de progrès

👉 les pistes ne sont pas sécurisées.

👉 certaines rues ou avenues pourraient être facilement pourvues de pistes cyclables au lieu de bandes

👉 Rien de plus


👉 Le partage de la route entre les transports motorisés et les vélos est très compliqué, en particulier aux heures de pointe (écoles, entreprises, etc...). Utilisant le vélo tous les jours et pour tous les transports de la vie quotidienne, je suis obligé de constater que certain(e)s automobilistes ne voient pas les vélos. Sauf quand elles ou ils à vélo elles où eux-mêmes. Il serait opportun d'insister sur le partage des espaces lors de la formation des conducteurs.

👉 Entendu en réunion publique, les pistes cyclables projetées le sont pour rétrécir la chaussée dédiée aux véhicules, et limiter leurs vitesses donc. Sans jamais penser au déplacement vélo à proprement parler donc, qui sera coupé dès qu'il y a besoin de réélargir la voie voitures ou de créer un îlot central pour piétons. La meilleure chose aura juste été la zone 30 en centre-ville....

👉 Les pistes cyclables ne quadrillent pas tout Vendôme, et leur état ne permet pas un déplacement confortable.

👉 Signalisation à l'usage des automobilistes est en pratique totalement inexistante dans le centre ville, pourtant mise récemment en zone 30 . La circulation à contre sens sur les voies à sens unique est possible mais quasiment jamais signalée par des panneaux ou une signalisation sur la chaussée. Vous circulez à vos risques et péril ! Ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une petite ville isolée en milieu rural, les automobilistes ne connaissent pas les dispositions du code de la route concernant les cyclistes. Un fois entré en zone 30, il n'y a aucun panneau dans l'agglomération rappelant la limitation de vitesse.

👉 besoin de développer les itinéraires cyclables en ville et en périphérie

 La municipalité a annoncé, lors du passage du centre ville à 30 à l'heure, que les vélos et les piétons étaient prioritaires dans ces zones et que les vélos pouvaient rouler en sens contraire au sens unique. Mais ni les élus ni la police municipale ne se soucient de rappeler ces règles et de les faire respecter. Certains roulent à + de 50 dans les zones 30. Totalement impunément.

 Je souhaiterais que les commerçants s'investissent davantage sur les stationnements sécurisés normalisés. Les équipements sont obsolètes et inadaptés.